



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET

N° Spécial

01 Février 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 01 Février 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET	Page
CAB-BRE N° 2021-54	01.02.2021	Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020.	3

CABINET

**Arrêté modificatif CAB-BRE N° 2021-54 accordant la médaille d'honneur régionale,
départementale et communale
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020**

Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 relatif aux conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 2020-667 du 3 septembre 2020 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020 ;

Vu la circulaire NORT/INT/00103C du 6 décembre 2006 ;

Vu la demande de la mairie de Clichy-la-Garenne;

Sur proposition de madame la directrice de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié et les mentions suivantes sont supprimées comme suit :

Médaille ARGENT

- **Madame JEMAA HABIBI Hedia**
Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
demeurant à Clichy-la-Garenne
MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

Article 2 : L'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

Médaille VERMEIL

- Monsieur AMMARA Farid

Animateur
demeurant à Clichy-la-Garenne
MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

- Madame JEMAA HABIBI Hedia

Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
demeurant à Clichy-la-Garenne
MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

Article 3: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE Cedex dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 01 Février 2021

Le Préfet

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>